



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

CESSION A LA SOCIETE ANONYME
D'ECONOMIE MIXTE IMMOBILIERE ET
ECONOMIQUE DE LA VILLE DE NIORT
(SEMIE) D'UNE EMPRISE DE TERRAIN POUR
LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX
AU 33, ROUTE DE COULONGES

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

PATRIMOINE ET MOYENS

**CESSION A LA SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE
IMMOBILIERE ET ECONOMIQUE DE LA VILLE DE NIORT
(SEMIE) D'UNE EMPRISE DE TERRAIN POUR LA REALISATION
DE LOGEMENTS SOCIAUX AU 33, ROUTE DE COULONGES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Conformément à la délibération du Conseil municipal du 20 septembre 2010 posant les principes de financement du logement social par la Ville de Niort, je vous propose la cession à la Société anonyme d'économie mixte immobilière et économique de la Ville de Niort (SEMIE), d'une emprise de terrain sise 33, route de Coulonges.

Ce terrain est destiné à la réalisation de sept logements sociaux aux normes Bâtiments basse consommation (BBC), au prix estimé par le service France Domaine.

Section	Numéro	Superficie	Lieu	Estimation service du domaine
AW	725	1 181 m ²	33, route de Coulonges	70 860 € soit 60 € le m ²

La recette sera imputée au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder à la SEMIE le terrain cité ci-dessus au prix fixé par le service France Domaine, soit un montant de 60 € le m² ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais notariés relatifs à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL